

**Mettre fin à la violence armée perpétrée
contre des individus en raison de leur
orientation sexuelle, identité de genre,
expression de genre et caractéristiques
sexuelles (SOGIESC) réelles ou supposées
dans le cadre du Programme des Nations
Unies sur les armes légères (UNPoA)**



*« Tant que des personnes seront confrontées à
l'incrimination, aux préjugés et à la violence fondés sur leur
orientation sexuelle, leur identité de genre et leurs
caractéristiques sexuelles, nous devons redoubler d'efforts
pour mettre fin à ces violations. »*

Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies,
25 septembre 2018.

Lors de la dernière Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action sur les armes légères et de petit calibre (BMS8)¹ en juillet 2022, les États ont convenu de « tenir compte de l'incidence différenciée du commerce illicite des armes légères et de petit calibre sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons et renforcer les mécanismes de réponse pour y remédier ou mettre au point de tels mécanismes, là où ils n'existent pas ² ». Si l'intégration du genre constitue l'un des domaines d'action dans lesquels les États ont fait les progrès les plus significatifs dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNPoA, cette approche n'est pas totalement inclusive.

Dans les zones de non-conflit, les personnes lesbiennes, gays, bissexuelles, trans, queer, intersexuées et ayant des identités de genre diverses (LGBTQI+) sont affectées de manière différenciée par l'impact du trafic illicite d'armes à feu, et ce en raison de lois discriminatoires et de normes socioculturelles homophobes et transphobes profondément ancrées. En outre, les intersections avec d'autres formes de discrimination fondées sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique exposent certains groupes de personnes LGBTQI+ à un risque encore plus élevé de violence motivée par la haine et basée sur le genre. Les menaces et l'utilisation abusive d'armes à feu peuvent également faciliter les atteintes aux droits humains perpétrées contre des personnes en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité ou expression de genre et de leurs caractéristiques sexuelles (SOGIESC) réelles ou supposées. Ces actes incluent notamment des homicides, des attaques violentes, des tortures, des détentions arbitraires, des mariages forcés, le déni des droits de réunion et d'expression et une discrimination dans l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'emploi et au logement ³.

L'Expert indépendant des Nations Unies sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre (Expert indépendant sur les SOGI) a recueilli des informations probantes montrant comment les personnes LGBTQI+ sont l'objet de pratiques récurrentes de violence de la part d'acteurs étatiques et non étatiques pendant les conflits armés et les opérations de paix ; cela s'explique notamment par le fait que ces contextes entraînent une intensification des rôles de genre. Le Secrétaire général des Nations Unies a également noté que des individus étaient l'objet de ciblage systématique de la part de groupes extrémistes et notamment des « agressions physiques et sexuelles ciblées ont été commises en fonction de l'orientation sexuelle réelle ou supposée des victimes » ; le Secrétaire Général a ajouté que « les risques auxquels sont exposées les minorités lesbiennes, gays, bissexuelles, transgenres et intersexuées sont un angle mort de la protection des civils ⁴ ». L'Expert indépendant sur les SOGI, ainsi que plusieurs institutions internationales, ont considéré que la violence fondée sur les SOGIESC constituait une forme de violence basée sur le genre ⁵.

L'Expert indépendant sur les SOGI a précisé qu'il « est indispensable d'employer des définitions inclusives du genre pour observer, analyser et traiter les conséquences de la violence liée aux conflits pour toutes les personnes qui s'écartent des hypothèses hégémoniques liées au genre et à la sexualité ⁶ ». Il est donc essentiel que l'UNPoA lutte contre la violence fondée sur les SOGIESC afin d'atteindre son objectif d'« atténuer les souffrances provoquées par le commerce illicite des armes légères et de petit calibre ⁷ ».

SOGIESC

Acronyme pour orientation sexuelle, identité de genre, expression de genre et caractéristiques sexuelles.

Personnes LGBTQI+

Un acronyme pour lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers et intersexes. Le signe plus représente les personnes ayant des SOGIESC diverses qui s'identifient par d'autres termes. Les acronymes liés aux SOGIESC ne sont pas statiques et continuent à évoluer au fil du temps. Afin de garantir l'inclusion et l'exactitude, ils doivent être utilisés en tenant compte des personnes ou des populations auxquelles ils font référence.

Genre

Les rôles, comportements, activités et attributs socialement construits qu'une société donnée considère comme appropriés pour les personnes en fonction du sexe qui leur a été assigné à la naissance.

Violence basée sur le genre

Tout acte de violence ciblant une personne sur la base de son genre. Elle comprend les actes qui infligent des préjudices ou des souffrances physiques, sexuels ou psychologiques, les menaces de tels actes, la coercition et la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la sphère publique ou privée. La VBG englobe la violence à l'encontre des personnes fondée sur leurs SOGIESC, celles-ci étant souvent perçues comme une transgression des normes en matière de genre.

Intégration du genre

Une stratégie pour évaluer les implications liées au genre de toute action planifiée – y compris les politiques, la programmation ou la législation – et pour veiller à ce que les préoccupations et les expériences liées au genre fassent partie intégrante de la conception, de la formulation, de la mise en œuvre, de l'analyse et du suivi des actions planifiées.

SOGIESC – Glossaire, Organisation internationale pour les migrations⁸

Le principe « Ne pas nuire »

Concepto humanitario que obliga a las partes interesadas a prevenir y mitigar cualquier efecto negativo de sus intervenciones sobre las poblaciones a las que afectarán sus acciones.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) – Principes humanitaires⁹

Selon les Nations Unies, dans 77 pays, des lois discriminatoires criminalisent les relations privées et consenties entre personnes de même sexe, exposant ces individus à un risque d'arrestation, de poursuites pénales, d'emprisonnement et, dans au moins cinq pays, à la peine de mort en raison de leur orientation sexuelle réelle ou supposée ¹⁰. En ce qui concerne les décès de personnes LGBTQI+ liés aux armes, il semble que les personnes transgenres, et en particulier les femmes transgenres, soient ciblées de manière disproportionnée. Le site internet Trans Murder Monitoring a dénombré 327 meurtres de personnes transgenres et ayant des identités de genre diverses dans le monde entre octobre 2021 et septembre 2022. Parmi tous les crimes recensés, 38 % impliquaient le recours à une arme à feu ¹¹. Certaines informations indiquent une corrélation entre la prolifération illicite des armes légères et des taux plus élevés de violence par arme à feu ciblant des personnes en raison de leurs SOGIESC ¹².

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a noté que les armes à feu peuvent avoir un impact disproportionné sur les jeunes LGBTQI+. Le HCDH a également documenté des cas de « crimes d'honneur » dans lesquels des enfants et des jeunes ont été abattus par des membres de leur famille en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre ¹³. En outre, le Secrétaire général des Nations Unies et l'Expert indépendant sur l'SOGI se sont inquiétés des cas de violence discriminatoire commise par les forces de sécurité et d'autres acteurs armés à l'encontre des personnes LGBTQI+ ¹⁴.

L'inclusion sociale exige le démantèlement de toute législation qui nie l'identité d'une personne et criminalise l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre. La protection des personnes LGBTQI+ contre la violence et la discrimination ne requiert cependant pas l'adoption d'un nouvel ensemble de lois ou de normes en matière de droits humains. Les États sont légalement tenus de protéger les droits humains de tout individu, y compris des personnes LGBTQI+. Cela est bien établi dans le droit international relatif aux droits humains et est consacré dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que dans d'autres traités internationaux relatifs aux droits humains.

Évolutions au sein du cadre du Programme d'action des Nations Unies pour prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (UNPoA)

Depuis l'adoption de l'UNPoA en 2001, aucun document officiel relatif à ce programme n'a fait référence aux personnes ayant des SOGIESC diverses. Dans le même temps, cependant, la question du genre a fait l'objet de mentions de plus en plus nombreuses. Il a ainsi été reconnu la nécessité d'une participation pleine, égale, significative et efficace des femmes à la prise de décisions et à leur mise en œuvre ; ainsi que de l'élaboration de politiques et de programmes fondés sur des données factuelles tenant en compte le genre ainsi que l'impact différencié des ALPC sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Des appels ont également été lancés en faveur de l'échange d'expériences nationales, des leçons apprises et des bonnes pratiques en matière d'intégration du genre, en soulignant que l'éradication du commerce illicite des armes légères contribue à la lutte contre la violence basée sur le genre et la violence sexuelle dans les contextes de conflit ¹⁵.

Recommandations à l'intention des États membres

Compte tenu des pratiques récurrentes établies en matière de violences perpétrées à l'aide d'ALPC à l'encontre d'individus en raison de leurs SOGIESC, l'IANSA exhorte les États à :

- Adopter dans les documents finaux de l'UNPoA une approche plus large et plus inclusive de l'intégration du genre et de la violence basée sur le genre. Les États devraient inclure un langage et des termes spécifiques, tels que « victimes » et « survivants », ainsi que des références explicites aux personnes LGBTQI+ et aux SOGIESC eu égard, mais sans s'y limiter, à l'impact différencié du commerce illicite d'ALPC ;
- Veiller à ce que les efforts visant à assurer la participation pleine, égale, significative et effective des femmes aux délibérations, à la prise de décision et à la mise en œuvre de l'UNPoA incluent également les femmes ayant des SOGIESC diverses, en particulier celles qui représentent les communautés faisant l'objet de formes récurrentes de violence à l'aide d'ALPC ;
- Inclure un appel exhortant les États à prendre des mesures pour renforcer les systèmes de collecte et de gestion des informations afin d'élaborer des programmes de sensibilisation et de prévoir des mesures efficaces pour lutter contre la violence et la discrimination fondées sur les SOGIESC ;
- Inclure un appel encourageant les États à adopter l'approche « ne pas nuire » dans toute prise de décisions relative aux activités liées au contrôle des ALPC, en particulier dans les environnements politiques et dans les cadres juridiques qui contribuent à des pratiques hostiles ou discriminatoires à l'égard des personnes LGBTQI+. Des évaluations des risques pour la sécurité et les droits de toutes les personnes impliquées dans ces activités, y compris les personnes LGBTQI+, devraient être effectuées avant de toute prise de décision dans ce domaine.

La présente note d'information a été élaborée avec le soutien du Small Arms Survey et s'appuie sur le document de travail intitulé « Mitigating the risk of armed violence against people on the basis of their actual or perceived sexual orientation, gender identity, gender expression and sex characteristics (SOGIESC) through the Arms Trade Treaty (ATT) », qui a été présenté par l'Espagne, le Mexique et le Small Arms Survey lors de la neuvième Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes (CSP9), qui s'est tenu du 21 au 25 août 2023¹⁶.

Cette note d'information a été rédigée par Amelie Namuroy et Callum Watson. Clare da Silva et Brian Wood l'ont enrichi de leurs commentaires. Ce document a été conçu par Lucía Bellot.



¹ IANSA - Huitième Réunion biennale des États sur le Programme d'action sur les armes légères et de petit calibre (BMS8)

² Rapport BMS8, paragraphe 54: <https://daccess-ods.un.org/access.nsf/Get?OpenAgent&DS=A/CONF.192/BMS/2022/1&Lang=F>

³ Assemblée Générale des Nations Unies (2015), Rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, Discrimination et violence à l'encontre de personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre, [A/HRC/29/23](#).

⁴ Conseil de sécurité des Nations Unies (2016) [S/2016/361/Rev.1](#), Rapport du Secrétaire général sur les violences sexuelles liées aux conflits (para 14).

⁵ Assemblée Générale des Nations Unies, 2022. Protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. Note du Secrétariat. [A/77/235](#), para 67.

⁶ [A/77/235](#), para 5.

⁷ Nations Unies, 2001, Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, [A/CONF.192/15\(SUPP\)](#), para 4.

⁸ Henneby, Jenna, Hari KC and Kira Williams. 2021. Données migratoires et liées au genre : guide pour une gouvernance des migrations tenant compte de la dimension de genre et fondée sur la connaissance des faits. [Genève](#): Organisation internationale pour les migrations (OIM), pp. 31-36 <https://publications.iom.int/books/donnees-migratoires-et-liees-au-genre-guide-pour-une-gouvernance-des-migrations-tenant-compte>

⁹ HCR, Principes humanitaires, <https://emergency.unhcr.org/fr/protection/principes-de-protection/principes-humanitaires>

¹⁰ Nations Unies, Non au racisme, <https://www.un.org/fr/fight-racism/vulnerable-groups/lgbtqi-plus>.

¹¹ Transrespect versus Transphobia Worldwide. 2022. [Trans Murder Monitoring Update – Trans Day of Remembrance 2022](#).

¹² Baca, Lucía, David Alonzo et Yarly Katery Madrid. 2019. El prejuicio no conoce fronteras: Homicidios de lesbianas, gay, bisexuales, trans en países de América Latina y el Caribe 2014 – 2019. Bogotá: Sin Violencia LGBTI, p.28. https://colombiadiversa.org/colombiadiversa2016/wp-content/uploads/2019/08/Informe_Prejuicios_web.pdf.

¹³ Assemblée Générale des Nations Unies (Mai, 2015). Rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, Discrimination et violence à l'encontre de personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme. [A/HRC/29/23](#), para 30 ; Assemblée Générale des Nations Unies (Mars, 2013). Rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Christof Heyns. Additif 2. [A/HRC/23/47/Add.2](#). 18 mars 2013, paras 47-50.

¹⁴ Assemblée Générale des Nations Unies (2022), Protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. Note du Secrétariat [A/77/235](#), para 31.

¹⁵ Assemblée Générale des Nations Unies. 2022. Rapport de la huitième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects. [A/CONF.192/BMS/2022/1](#), paras 9, 51-53.

¹⁶ Mexique, Espagne et Small Arms Survey. 2023. Mitigating the risk of armed violence against people on the basis of their actual or perceived sexual orientation, gender identity, gender expression and sex characteristics (SOGIESC) through the Arms Trade Treaty (ATT). Document de travail présenté lors de la neuvième Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes- [ATT CSP9 Homepage \(thearmstradetreaty.org\)](#).



Funded by the United Nations
through financial contributions received
from the European Union (CFSP 2022/1965)